

par la douairière d'Imécourt fut publié avec des notices de J. Wilhelm et J. Clees dans les Publications de l'Institut, tome LXV, 1933.

Enfin la Bibliothèque Nationale contient un opusculé de 14 p. intitulé «*Notice biogr. sur M. le baron Marie-Victor de Tornaco de Sanem*» (J. Joris, 1877).

Comme articles de journaux on connaît de Neyen :

«*La procession dansante d'Echternach*» paru dans le «*Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg*» et dont 100 tirés-à-part sont sortis des presses de J. Lamort en 1846. (16)

«*Fête champêtre donnée à Doncols, le 7. 8. 1859, par les Sociétés philharmoniques de Bastogne et de Wiltz*», paru dans le «*Courrier*». Tirés-à-part chez Th. Schroell, 1859.

Un article de toute première importance fut celui qui parut au «*Luxemburger Wort*» du 13. 12. 1867 dans lequel Neyen rompit une lance en faveur de la création d'un Dépôt général des archives. Mais il fallut encore attendre longtemps avant que les archivistes Ruppert et May ne pussent élaborer leurs si utiles Inventaires et que la proposition Neyen fût réalisée en 1968.

D'un article nécrologique voué à la mémoire de Michel Rodange, décédé le 27. 8. 1876, nous n'avons trouvé aucune trace.



Ce n'est pas sans émotion que nous parlerons maintenant de la maîtresse oeuvre de Neyen, la «*Biographie Luxembourgeoise, Histoire des hommes distingués originaires de ce pays considéré à l'époque de sa plus grande étendue ou qui se sont rendus remarquables pendant le séjour qu'ils y ont fait.*» C'est que la présente collection est à considérer comme continuation et comme complément de l'oeuvre de Neyen qui parut en ses deux premiers volumes chez P. Bruck (1860 et 1861) et en son troisième volume chez J. Joris (1876).

Comme Neyen avait souvent cité dans le corps de son ouvrage le texte latin du fameux manuscrit dû aux Pères Jésuites du Collège de Luxembourg «*Viri illustres aut sanguine aut patria luxemburgensi, qui patriam foris gloria illustrant*», il crut bien faire en annexant à son tome II un appendice donnant la traduction française dudit manuscrit sous le titre «*Les hommes remarquables qui ont appartenu au pays de Luxembourg soit par les liens du sang, soit par la naissance, et qui ont illustré la patrie, au dehors par leurs actions d'éclat, au dedans par leurs bienfaits civiques.*» (Un tiré-à-part porte le millésime 1862).

Moins utile, du moins dans sa plus grande partie, fut un autre appendice qui indiquait «*Les personnages remarquables appartenant à des localités qui ont ... appartenu au Luxembourg mais nés lorsque ces endroits n'ont ... pas ressorti aux princes-souverains du pays.*»

Comme bien l'on pense, l'accueil réservé à l'oeuvre de Neyen fut fort varié.